

**Zeitschrift:** Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse  
**Herausgeber:** Office fédéral de topographie swisstopo  
**Band:** - (2023)  
**Heft:** 43

**Vorwort:** Editorial  
**Autor:** Nicodet, Marc

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Editorial



Marc Nicodet

Chère lectrice, cher lecteur,

La fin de l'année est toujours un moment propice pour jeter un coup d'œil dans le rétroviseur, mais aussi pour se projeter dans les tâches qui nous attendent.

Avec la fin de cette année, c'est aussi une législature qui s'achève et donc les périodes stratégiques 2020–2023 tant pour la mensuration officielle que pour le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF). Dans ces deux domaines, le bilan des quatre dernières années permet de tirer une conclusion générale: les objectifs fixés par la loi ne peuvent être atteints qu'à deux conditions: des ressources suffisantes doivent être mises à disposition de tous les partenaires concernés et toutes les personnes impliquées doivent tirer à la même corde et pleinement collaborer à la réalisation des objectifs fixés en début de législature.

Le 31 décembre 2023 marquera également la fin de la présidence de Georges Caviezel à la tête de la Commission fédérale des ingénieurs géomètres. Qu'il soit ici déjà chaleureusement remercié pour son engagement de longue date en faveur de la profession, tout comme les autres membres sortants de la commission des géomètres. Une commission renouvelée sera nommée pour la prochaine législature. Cela ne peut se faire sans des professionnels engagés! Mes remerciements s'adressent bien sûr aussi aux membres de tous les groupes de travail qui, au cours de l'année écoulée et de la période stratégique 2020–2023, se sont engagés pour le cadastre suisse en participant activement et en apportant leurs idées et réflexions aux multiples travaux réalisés. Grâce à vous, chers collègues, nous avons pu effectuer un travail de fond, mettre en vigueur les ordonnances spécia-lisées de la mensuration officielle – OMO et OMO-DDPS –, élaborer des instructions, créer des modèles de données et élaborer la documentation correspondante. Une telle charge de travail ne peut être menée à bien que si la communication est transparente, si toutes les personnes concernées sont prêtes à collaborer de manière constructive et si une estime mutuelle existe, même en cas de positions différentes. Le fait que 13 cantons se soient portés candidats pour les travaux à venir sur le nouveau modèle de géodonnées DMAV version 1.0, en tant que cantons pilotes, pour faire de premières expériences et les partager avec les autres cantons, est pour nous le signe que les travaux réalisés et la communication pratiquée jusqu'ici ont bien été conformes aux principes mentionnés ci-dessus.

La prochaine période stratégique 2024–2027 nous apportera toute une série de nouveaux défis. Parmi ceux-ci, l'introduction du DMAV jusqu'à fin 2027 et l'élaboration d'un nouveau système altimétrique pour la Suisse, dont tous les travaux préparatoires devront être réalisés au cours des quatre prochaines années, afin de pouvoir prendre une décision d'ici fin 2027 et enchaîner avec son éventuelle introduction lors de la période stratégique suivante. Nous continuerons bien sûr à vous informer sur tous les autres projets et travaux de la manière habituelle; [www.cadastre.ch](http://www.cadastre.ch) recevra simplement un nouvel habillage. La refonte de l'ensemble des sites Internet de l'administration fédérale sur la base d'un nouveau CMS (système de gestion de contenu) uniforme – c'est également le cas pour l'Office fédéral de topographie swisstopo – aura en effet aussi des répercussions sur le portail Internet du cadastre suisse, ce qui signifie que les services cantonaux devront très certainement procéder à quelques adaptations mineures.

Nous allons donc devoir faire face ensemble à de nombreux défis. Je compte sur votre précieuse collaboration et votre engagement et vous en remercie d'ores et déjà.

Mais pour l'heure, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, des moments de calme et de joie, et je vous transmets mes meilleurs vœux pour 2024, pour vous et vos proches!

Marc Nicodet, ing. géom. brev.  
Responsable du domaine «Géodésie et  
Direction fédérale des mensurations cadastrales»  
swisstopo, Wabern